

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction Départementale
des Territoires**

21 OCT. 2013

Service Urbanisme, Aménagement et Risques
Bâtiment M

Unité « Prévention des Risques Naturels et Technologiques »

Bâtiment M

Référence : SUAR/PRNT – 2013-099b- JCH/MHH
Vos réf. :

Affaire suivie par : Jean-Claude Hippolyte
jean-claude.hippolyte@maine-et-loire.gouv.fr
Tél. 02 41 86 62 16 – Fax : 02 41 86 62 69

Objet : Directive Inondations
Consultation des acteurs locaux

Le Préfet de Maine-et-Loire

à

Liste des destinataires in fine

Le 16 juillet 2012, je vous ai informé des dispositions de la Directive Inondations transposée dans la législation française par la loi dite « Grenelle II » en juillet 2010. A cette occasion, j'ai sollicité votre avis sur la sélection de votre commune dans le périmètre du territoire à risque important d'inondation « Angers - Val d'Authion - Saumur ».

Le 9 avril dernier, je vous ai présenté le travail cartographique réalisé cette année par les services de l'Etat sur Angers et les basses vallées angevines. Vous voudrez bien me faire part, avant la fin du mois de novembre, de vos observations éventuelles sur les cartes de surfaces inondables et le rapport d'accompagnement. Ces documents sont mis à votre disposition sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>, sous la rubrique « politique publique/ prévention des risques naturels ».



François BURDEYRON

Liste des destinataires

- . Monsieur le président du Conseil Général de Maine-et-Loire
- . Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole
- . Monsieur le président de la Communauté de Communes du Loir
- . Mesdames et Messieurs les maires des Basses Vallées Angevines :
 - Angers
 - Briollay
 - Bouchemaine
 - Cantenay-Epinard
 - Ecoflant
 - Les Ponts-de-Cé
 - Murs-Erigné
 - Sainte Gemmes-sur-Loire
 - Soulaire-et-Bourg

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction Départementale
des Territoires**

21 OCT. 2013

Service Urbanisme, Aménagement et Risques
Bâtiment M

Unité « Prévention des Risques Naturels et Technologiques »

Bâtiment M

Référence : SUAR/PRNT – 2013-099c- JCH/MHH
Vos réf. :

Affaire suivie par : Jean-Claude Hippolyte
jean-claude.hippolyte@maine-et-loire.gouv.fr
Tél. 02 41 86 62 16 – Fax : 02 41 86 62 69

Objet : Directive Inondations
Consultation des acteurs locaux

Le Préfet de Maine-et-Loire

à

Liste des destinataires in fine

Le 16 juillet 2012, je vous ai informé des dispositions de la Directive Inondations transposée dans la législation française par la loi dite « Grenelle II » en juillet 2010. A cette occasion, j'ai sollicité votre avis sur la sélection de votre commune dans le périmètre du territoire à risque important d'inondation « Angers - Val d'Authion - Saumur ».

Le 12 septembre dernier, je vous ai invité à une réunion d'information sur le travail cartographique réalisé cette année par les services de l'Etat. En raison d'une visite ministérielle, j'ai reporté cette réunion au 29 octobre. Afin que vous puissiez me transmettre vos observations éventuelles sur ces documents, avant la fin novembre, je tiens à vous informer que l'ensemble des cartes de surfaces inondables et le rapport d'accompagnement est mis à votre disposition sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>, sous la rubrique « politique publique/ prévention des risques naturels ».



François BURDEYRON

Liste des destinataires

Messieurs les présidents des communautés d'agglomération ou de communes

Saumur Loire Développement
du Gennois
Loire-Longué
Beaufort-en-Anjou
Loire-Aubance
Vallée Loire-Authion

Mesdames et messieurs les maires de

Allonnes	Mazé
Andard	Montsoreau
Beaufort-en-Vallée	Neuillé
Blaison-Gohier	Parnay
Blou	Saumur
Brain-sur-Allonnes	Souzay-Champigny
Brain-sur-l'Authion	Saint-Clément-des-Levées
Brion	Saint-Jean-de-la-Croix
Chênehutte-Trèves-Cunault	Saint-Jean-des-Mauvrets
Corné	Saint-Martin-de-la-Place
Cornillé-les-Caves	Saint-Mathurin-sur-Loire
Gée	Saint-Philbert-du-Peuple
Gennes	Saint-Rémy-la-Varenne
Juigné-sur-Loire	Saint-Saturnin-sur-Loire
La Bohalle	Saint-Sulpice
La Daguenière	Trélazé
La Méritré	Turquant
Le Thoureil	Varennes-sur-Loire
Les Rosiers-sur-Loire	Villebernier
Longué-Jumelles	Vivy

Monsieur le président de l'Etablissement Public de la Loire



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

LE PREFET

Tours, le 31 OCT. 2013

Monsieur le Maire,

Le 13 juillet 2012, je vous ai informé des dispositions de la Directive Inondations transposée dans la législation française par la loi dite « Grenelle II » en juillet 2010. A cette occasion, j'ai sollicité votre avis sur la sélection de votre commune dans le périmètre du territoire à risque important d'inondation (TRI) « Angers - Val d'Authion - Saumur », secteur partagé entre les départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire.

Le 12 septembre dernier, je vous ai invité à une réunion d'information sur la cartographie de ce TRI. En raison d'une visite ministérielle, cette réunion a été reportée au 29 octobre dernier, elle a permis de présenter le travail cartographique réalisé cette année par les services de l'État

Afin que vous puissiez prendre connaissance de l'ensemble des cartes de surfaces inondables réalisées et du rapport d'accompagnement, je vous informe que ces documents sont mis à votre disposition sur le site internet des services de l'État du département coordonnateur : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>, sous la rubrique « politique publique/prévention des risques naturels ».

Je souhaite recueillir vos éventuelles observations sur ces documents avant la fin novembre 2013.

Vous trouverez en pièces jointes le rapport d'accompagnement et la cartographie des surfaces inondables pour l'Indre-et-Loire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-François DELAGE

Liste des destinataires

* * *

Pour l'Indre et Loire :

La Communauté de communes du Véron présente, courrier simple

7 communes présentes à la réunion, documents remis (courrier simple)

- Avoine
- Savigny-en-Véron
- Restigné
- Saint Patrice
- Saint Michel-sur-Loire
- Bourgueil
- St Nicolas-de-Bourgueil

Destinataires du courrier simple

- ASPIE
- SEPANT
- Observatoire économique de Touraine
- SNCF
- Centrale Nucléaire de Chinon
- Chambres consulaires (CCI, Agriculture, des Métiers)
- COFIROUTE
- RFF
- Service d'Incendie et de Secours

6 communes absentes, envoi d'un courrier simple accompagné des pièces jointes

- Ingrandes-de-Touraine
- Rigny-Ussé
- Huismes
- Candès-Saint-Martin
- La Chapelle-sur-Loire
- Chouzé-sur-Loire

2 communautés de communes absentes, courrier accompagné des pièces jointes

- Pays de Bourgueil
- Rive gauche de la Vienne

Association des communes riveraines de la Loire, courrier accompagné des pièces jointes

Conseil Général, courrier accompagné des pièces jointes